



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Audience solennelle de rentrée

2024

Présentation de l'activité
de la cour d'appel d'Angers

Audience du 18 janvier 2024

RETOUR SUR LES EVENEMENTS MARQUANTS DE 2023

Le développement de la justice de proximité

Dans le cadre du développement national de la justice de proximité, les juridictions du ressort de la cour d'appel d'Angers ont poursuivi en 2023 leurs actions en faveur d'un rapprochement entre l'institution judiciaire et les justiciables :

- ❖ Le tribunal judiciaire d'Angers a organisé le 2 mars 2023 une réunion d'information avec les maires pour leur présenter les MARD (modes alternatifs de règlement des différends)
- ❖ Le pôle proximité du tribunal judiciaire du Mans a réuni le 24 mars 2023 les mandataires professionnels pour échanger sur leurs pratiques respectives quant aux mesures de protection des majeurs
- ❖ Constitution le 5 avril 2023 d'un groupement local de traitement de la délinquance pour le quartier des Sablons aux Mans à l'initiative de la procureure.
- ❖ Mise en place du dispositif « tranquillité résidentielle » avec les bailleurs sociaux angevins.
- ❖ Intervention des procureurs du ressort en août et septembre 2023 auprès des élus locaux pour présenter le « pack sécurité », dispositif mis en place pour assurer leur sécurité.
- ❖ Réunion le 28 septembre 2023 sur l'état civil et les relations entre les maires et les parquets du Maine-et-Loire à l'initiative de l'AMF 49
- ❖ Réunion de l'ensemble des délégués du procureur du ressort le 20 décembre 2023 organisée par le parquet général pour un bilan des mesures alternatives aux poursuites prises en 2023 et une présentation détaillée de certaines mesures dans l'objectif d'harmoniser les pratiques.



La lutte contre les violences intrafamiliales

La cour d'appel d'Angers et les juridictions du ressort ont mené tout au long de l'année 2023 différentes actions en faveur de la lutte contre les violences intrafamiliales :

- ❖ Les parquets de Saumur et d'Angers avaient choisi la date symbolique du 8 mars pour officialiser l'adhésion de 2 nouvelles associations : le CIDFF du Maine-et-Loire et Solidarité Femmes 49 à la convention « Téléprotection Grave Danger ».
- ❖ Mise en place d'un centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales dans le Maine-et-Loire avec Médiations 49
- ❖ A l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes (25 novembre), le TJ d'Angers a participé à une table ronde au théâtre le Quai avec le CIDFF ainsi qu'à une soirée rencontre au cinéma les 400 coups suite à la projection du film « l'amour et les forêts ».
- ❖ Un colloque intitulé « Journée de sensibilisation aux violences faites aux femmes : quelle approche pour les auteurs de violences » était organisé le 8 décembre 2023 à l'IEP de Rennes et ouvert à tous les personnels du ressort.

Le partenariat avec les universités

- ❖ Le 02 février 2023, trois représentants de la cour d'appel ont reçu au sein du palais de justice d'Angers des étudiants en droit (L1) de l'Université Catholique d'Angers afin de promouvoir leurs métiers et d'échanger sur le procès pénal.
- ❖ La troisième édition des « Dialogues angevins de la justice » s'est tenue le 17 novembre 2023 sous forme d'un colloque intitulé « La Justice et les défis du numérique ». Il s'est déroulé cette année dans les locaux de l'Université de droit d'Angers avec 3 ateliers au programme. Le 1^{er} traitait des avancées du ministère de la Justice dans le domaine numérique. Les deux autres évoquaient plus particulièrement les évolutions de la prise de décision et de leur diffusion avec la transformation numérique.
- ❖ Le 12 décembre 2023 : les chefs de cour ont signé une convention de partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest afin de faciliter l'organisation de visites du palais de justice, l'accueil d'étudiants pour des stages en juridiction ou bien encore à permettre une participation plus étroite de magistrats aux événements organisés par l'UCO et inversement.
- ❖ Le 18 décembre 2023 : la cour d'appel a accueilli une vingtaine d'étudiants en master 2 « Droit et pratique de la procédure » pour un exercice pratique inscrit dans leur cursus de traitement d'un contentieux européen des droits de l'homme appliqué. Ils ont ainsi pu plaider aux côtés du premier président dans le cadre de procès fictifs les cas soumis par leur professeur, Yannick Lecuyer, mettant notamment en jeu des droits garantis par la convention européenne des droits de l'homme.

Les autres partenariats :

- ❖ Le 4 mai 2023 signature des chartes de bonnes pratiques entre les bâtonniers du ressort, les chefs de cour et le président de l'association des conciliateurs du ressort. Elles ont pour ambition de constituer un guide de bonnes pratiques mis à la disposition des avocats et conciliateurs. Elles démontrent la volonté de chacun des acteurs de faciliter leurs relations au quotidien.
- ❖ Célébration des 40 ans du TIG : à cette occasion, les tribunaux judiciaires du ressort ont organisé en partenariat avec l'APIJ, le SPIP et parfois la PJJ des moments d'échanges sur cette peine, des expositions ou une collecte de déchets.

Les autres évènements

- ❖ Le 24 mai 2023 : **journée nationale de l'accès au droit** à laquelle ont participé les CDAD de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de la Sarthe.
- ❖ Les journées européennes du patrimoine au palais d'Angers le samedi 16 septembre. Une édition innovante puisque la cour d'appel en partenariat avec le barreau d'Angers proposait au public une pièce de théâtre en solo : « Gisèle Halimi, Défendre ! »
- ❖ Le 4 octobre 2023 : 5^{ème} édition de la Nuit du droit à laquelle toutes les juridictions du ressort ont participé avec l'organisation de procès fictifs, des reconstitutions de procès ou un forum des métiers.

LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL D'ANGERS

Les juridictions du ressort



	Cour d'appel	Tribunaux judiciaire	Tribunaux de proximité	Conseils de prud'hommes	Tribunaux de commerce	MJD *
Maine-et-Loire	Angers	Angers - Saumur	Cholet	Angers - Saumur	Angers	Angers
Sarthe		Le Mans	La Flèche	Le Mans	Le Mans	Allonnes
Mayenne		Laval		Laval	Laval	

*Maison de justice et du droit

IMMOBILIER : POINT TRAVAUX 2023

Au palais de justice d'Angers : Dernière phase du chantier de la rénovation des façades avec la réfection complète de la façade arrière du palais. Audit électrique du niveau D. Remplacement de la barrière de sortie du parking.

A la cité judiciaire du Mans : Achat de stores réflecteurs de chaleur. Remplacement de radiateurs. Lancement des études de réorganisation du site avec l'équipe de maîtrise d'œuvre mandatée par le département immobilier de Rennes.

A la cité judiciaire de Laval : Etude thermique du site. Achat d'un nouvel onduleur.

Au palais de justice de Saumur : Création d'un nouvel espace pour les entretiens entre les avocats et leurs clients.

LES EFFECTIFS DU RESSORT AU 01/01/2024



Magistrats :

- 110 magistrats du siège (5 postes vacants)
- 36 magistrats du parquet (4 postes vacants)

Soutien aux magistrats :

- 30 juristes assistants et assistants spécialisés
- 6 magistrats à titre temporaire
- 7 magistrats honoraires

Fonctionnaires :

- 31 agents de catégorie A (1 poste vacant)
- 215 agents de catégorie B (17 postes vacants)
- 127 agents de catégorie C (17 postes vacants)

Soutien aux fonctionnaires :

- 6 greffiers réservistes
- 20 contractuels B et C
- 20,5 agents temporaires en ETPT

LE BUDGET DU RESSORT 2023

Fonctionnement courant :

6 982 538 euros

Frais de justice :

8 232 240 euros

Aide juridictionnelle :

375 065 euros

Subventions aux CDAD :

194 831 euros

Médiation familiale / espaces rencontre :

281 596 euros

Aide aux victimes :

568 050 euros

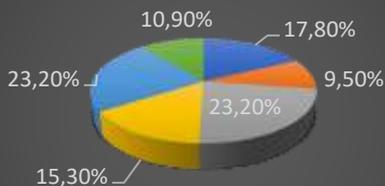


L'ACTIVITE DE LA COUR D'APPEL

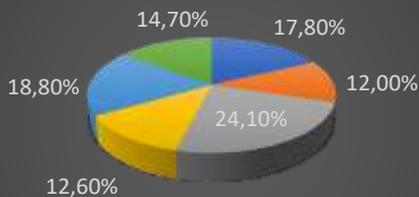
Activité civile

Activité civile	2021	2022	2023	Evolution
Nombre d'affaires nouvelles	3518	2916	2780	- 4,66%
Nombre d'affaires terminées	3307	2868	2707	-5,61%
Stock d'affaires restant à juger au 31.12	4606	4657	4728	+ 1,52 %

Répartition des affaires civiles nouvelles en 2023 par chambre



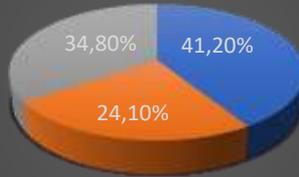
Répartition des affaires civiles terminées en 2023 par chambre



Activité pénale

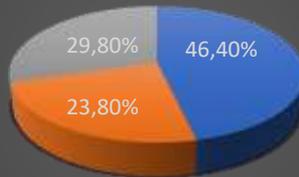
Activité pénale	2021	2022	2023	Evolution
Nombre d'affaires nouvelles	1801	1606	1530	-4,73%
Nombre d'affaires terminées	1753	1522	1647	+ 8,21%
Stock d'affaires restant à juger au 31.12	941	838	837	-0,12%

Répartition des affaires pénales nouvelles en 2023 par chambre



- Chambre des appels correctionnels
- Chambre de l'application des peines
- Chambre de l'instruction

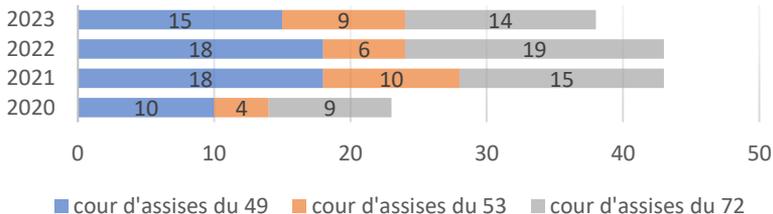
Répartition des affaires pénales terminées en 2023 par chambre



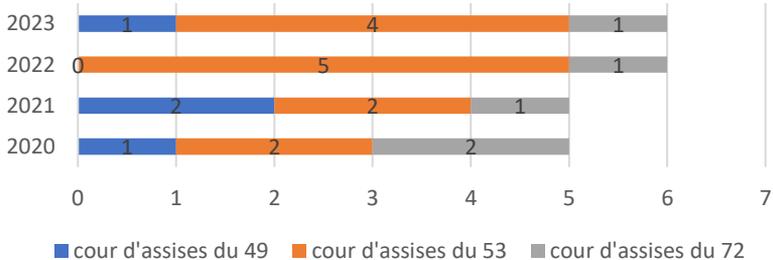
- Chambre des appels correctionnels
- Chambre de l'application des peines
- Chambre de l'instruction

L'ACTIVITE DES COURS D'ASSISES DU RESSORT

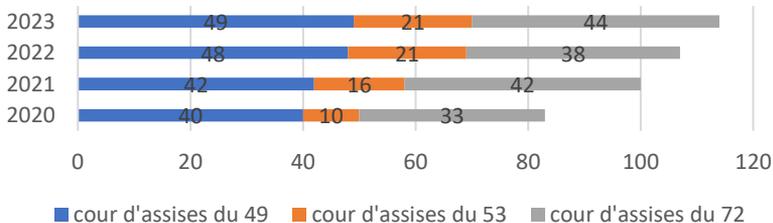
NOMBRE D'ARRÊTS RENDUS EN 1ER RESSORT



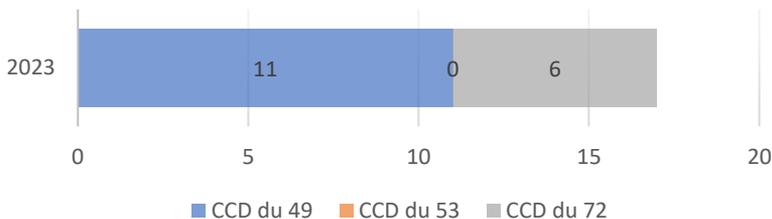
NOMBRE D'ARRÊTS RENDUS EN APPEL



NOMBRE DE DOSSIERS EN STOCK au 31.12 (assises + CCD)



NOMBRE D'ARRÊTS RENDUS PAR LES COURS CRIMINELLES DÉPARTEMENTALES



Nombre de sessions d'assises et de cours criminelles pour le ressort



Nombre de jours d'audience pour le ressort

